

Inspir'Actions

7 OCTOBRE
2022

Journée
des initiatives
inspirantes
de Vivre
et devenir



édito

Par **François Laly**
Président de la Commission des pratiques
professionnelles, administrateur et
vice-président de Vivre et devenir



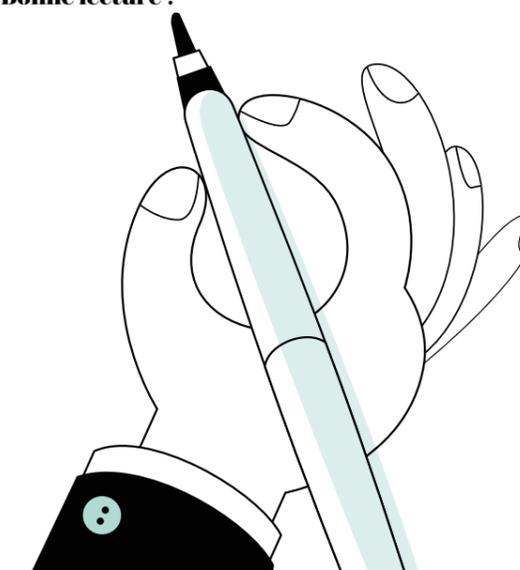
Déjà un an depuis notre première journée **Inspir'Actions** ! Forte de ce succès, la Commission des pratiques professionnelles organise une deuxième édition de cette rencontre autour des pratiques inspirantes. Cette année, nous échangeons autour de trois thèmes : le décloisonnement de nos activités en interne, le développement de partenariats, et enfin, la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées. Ces différents thèmes sont l'occasion d'aborder des initiatives diverses au sein des différents établissements et services de Vivre et devenir, mais également d'entendre ce qu'il se fait ailleurs avec nos grands témoins : l'Association Cho(s)es et Le Foyer de vie Le Rex Meulen.

Par ailleurs, nous sommes très fiers et très heureux de vous présenter dans cette deuxième brochure des pratiques inspirantes huit nouveaux projets réalisés au sein des structures Vivre et devenir. Ce sont 8 projets tous différents, qui ont pour finalité le renforcement du pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes que nous accompagnons. Que ce soit conduire une voiture sans permis (*page 10*), être candidat et élire ses représentants (*page 14*), obtenir de l'information (*page 22*), ou s'affirmer et prendre la parole (*page 12*) : les professionnels et les personnes accompagnées de nos structures s'engagent tous les jours pour que chacun puisse écrire son projet de vie et le rendre possible !

Cette année, la Commission des pratiques professionnelles a eu le plaisir de recevoir un membre de l'AEHM (Association européenne des handicapés moteurs), association avec laquelle Vivre et devenir a signé un mandat de gestion. L'AEHM présente un projet européen (*voir page 20*). Des personnes en situation de handicap et des professionnels français, italiens et espagnols se sont rencontrés pour travailler sur l'élaboration d'un référentiel de compétences sociales des personnes polyhandicapées.

N'hésitez pas à contacter la Commission des pratiques professionnelles pour mettre en valeur les actions et projets que vous menez dans vos structures, nous vous réexpliquons la procédure en *page 26* ! Par ailleurs, n'oubliez pas que l'appel à projets annuel est en cours (*réponses attendues pour le 4 novembre 2022*) sur le thème de « L'accomplissement des personnes accompagnées, des familles et des bénévoles ».

Bonne lecture !





sommaire

- 06 / **Le projet associatif comme levier d'innovation**
Par Christophe Douesneau, *Directeur général de Vivre et devenir*
- 07 / Programme de la journée **Inspir'Actions 2022**
- 08 / **Découvrir 8 initiatives inspirantes :**
- 10 / **1 En route vers l'autonomie**
Le permis AM comme vecteur
- 12 / **2 Le théâtre comme outil de participation des enfants**
Un moyen d'apprendre et de s'affirmer
- 14 / **3 La campagne électorale bat son plein**
L'exercice de la démocratie au quotidien
- 16 / **4 Un réseau social interne pour communiquer avec les familles**
Familizz, un outil qui crée du lien
- 18 / **5 La trocante entre unités**
Une journée solidaire et écologique
- 20 / **6 Valoriser les compétences des personnes en situation de handicap**
Des aptitudes sans frontières
- 22 / **7 L'espace accueil et information en santé mentale**
Un lieu pour les personnes en difficulté
- 24 / **8 Parlons des abeilles**
Entre le miel et l'inclusion
- 26 / **La Commission des pratiques professionnelles**
Comment ça marche ?
- 27 / **Appel à projets Inspir'Actions 2022**
Nouvel appel à projets à destination des professionnels

Notre nouveau projet associatif : Un levier supplémentaire pour favoriser l'innovation au sein de Vivre et devenir !



Par **Christophe Douesneau**
Directeur général de Vivre et devenir

Le projet associatif 2022-2026 de Vivre et devenir est le fruit d'un important travail collaboratif mené en 2021 et impliquant près de 150 acteurs. Celui-ci a permis de redéfinir notre ambition : « poursuivre [notre] développement, en posant les fondements d'un modèle alternatif, capable de combiner des établissements et des dispositifs souples, ouverts sur la société et ses acteurs, plus inclusifs. L'objectif est d'apporter une continuité de solutions au projet de vie des personnes les plus vulnérables ». Ce nouveau projet associatif met en exergue notre capacité et notre volonté de répondre au plus près des besoins des personnes et de leur famille, en s'adaptant toujours, et en inventant de nouveaux modèles d'accompagnement. Chacun doit ainsi s'attacher à inventer, à créer, à transformer pour que toutes nos actions soutiennent le pouvoir d'agir des personnes et leur accomplissement.

Notre projet associatif comprend donc 3 axes s'adressant à toutes les parties prenantes de Vivre et devenir, personnes accompagnées, familles, proches, bénévoles, collaborateurs et partenaires :

- 1 L'accomplissement des personnes, des familles et des bénévoles**
- 2 La consolidation et le développement des territoires dans une démarche de création de valeur partagée**
- 3 Une organisation agile qui valorise la capacité d'agir des collaborateurs**

C'est dans ce cadre que la Commission des pratiques professionnelles s'attache maintenant depuis plusieurs années à valoriser les actions inspirantes portées par des collaborateurs de Vivre et devenir et inscrites dans les orientations du projet associatif. Plusieurs d'entre elles ont été sélectionnées et sont présentées dans cette brochure ; elles sont le ferment des accompagnements de demain !

- Outre l'engagement des porteurs de projet, elles ont été rendues possibles grâce à une réelle liberté de prendre des initiatives, une autonomie dans la gestion du travail et le droit d'essayer, et de se tromper, seul, ou en équipe.
- Elles visent à soutenir la transition inclusive qui est à l'œuvre et les défis de l'autodétermination des personnes que nous accompagnons et soignons.

Inventer des solutions et des offres évolutives qui répondent aux besoins actuels et à venir, là est notre défi !

JOURNÉE Inspir'Actions 2022

LE VENDREDI 7 OCTOBRE 2022 DE 9h30 À 16h30

ESPACE 253 / 253, RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN - 75010 PARIS

9h30 Accueil

10h-10h15 Introduction : M. **François Laly**, vice-président de Vivre et devenir et président de la Commission des pratiques professionnelles

10h15-11h15 Table ronde : **Libérez, délivrez !**
Des actions pour décroisser les services

- Échange entre 2 SESSAD - Pôle autisme Paris
- Vis ma vie 1 journée - MECS Sainte Chrétienne
- Opération Troc - IME Marie-Auxiliatrice
- La chambre des 12 erreurs - Établissement Sainte-Marie

11h15-12h15 Table ronde : **Toi, plus moi, plus eux !**
Des actions en partenariat

- Jeunes experts des abeilles - IME Excelsior
- Multiplier les partenariats sportifs - IME Bell'Estello
- Le rugby au service des projets professionnels des jeunes - Pôle autisme Seine-Saint-Denis (SESSAD Denisien)
- Point accueil et information de proximité en santé mentale - Dispositif habitat Côté cours

12h15-12h30 Projet CUP+E : Citoyenneté, Utilité sociale, Participation en Europe, de l'association AEHM

12h30-14h30 Déjeuner

14h30-15h30 Table ronde : **C'est l'amour !**

Des actions pour accompagner la vie affective, amoureuse et sexuelle

- Formation des professionnels - Dispositif du Perche
- Handi Oui - MAS les Iris
- Autisme et sexualité - Pôle Autisme Paris (IME Saint-Michel)

15h30-16h15 Regards extérieurs

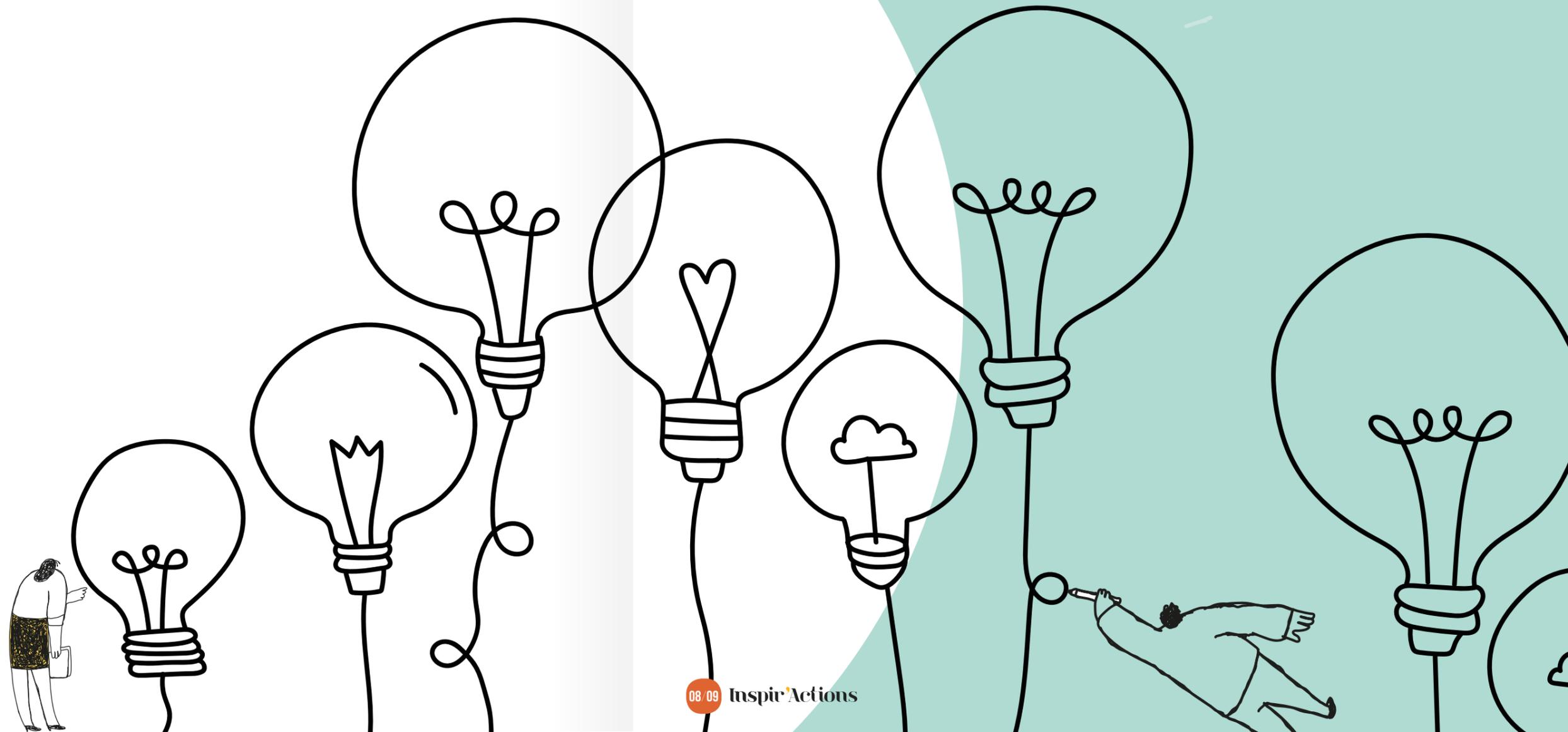
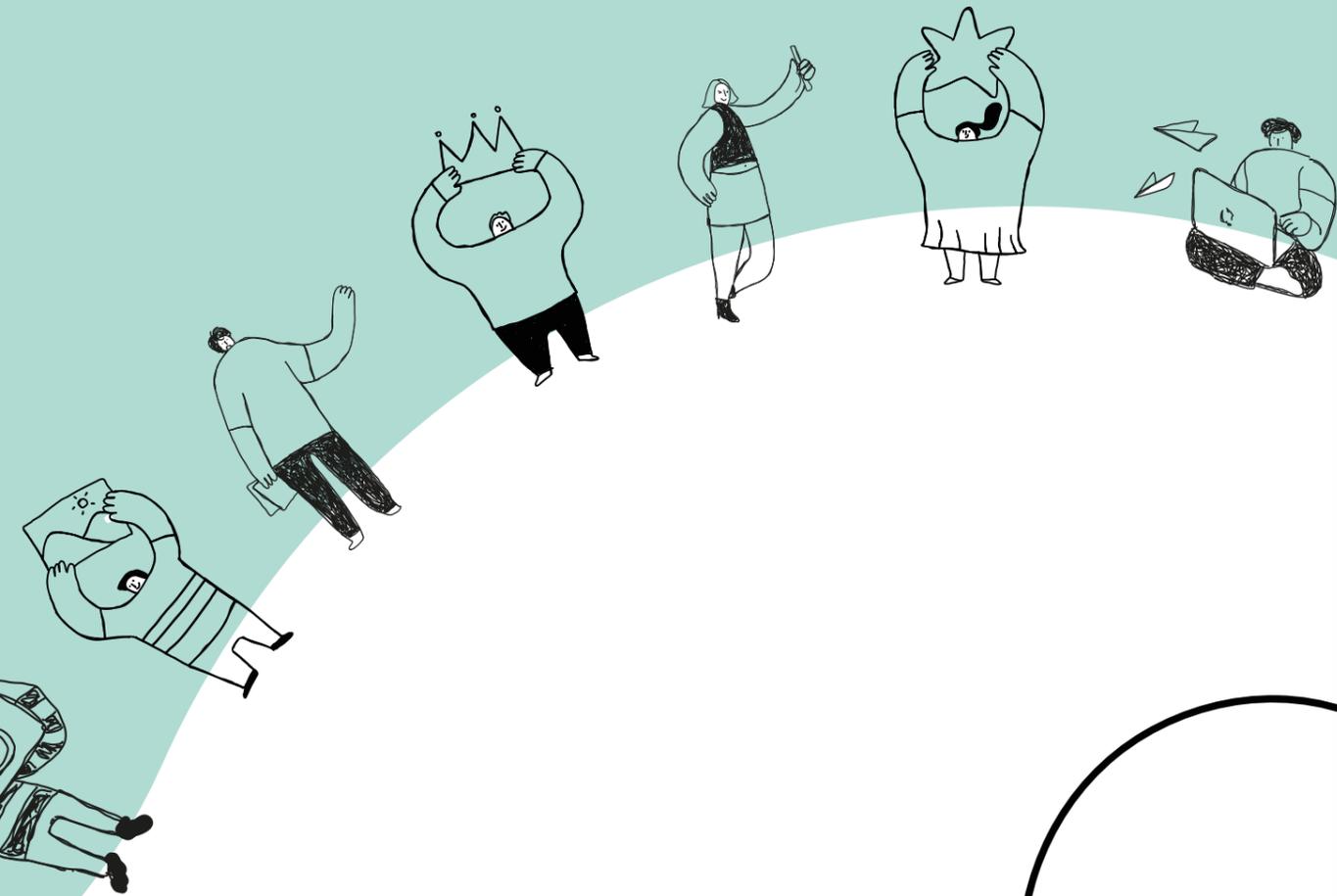
- Collectif Handicaps et Sexualités Ose - CH(s)OSE - ce collectif fédère des personnes morales (AFM Téléthon, APF France handicap, GIHP) et physiques (personnes en situation de handicap, professionnels...) (à confirmer)
- Initiative « **Tu veux ou tu peux pas ?** », de l'association Papillons blancs - Foyer de vie le Rex Meulen (à confirmer)

16h15-16h30 Conclusion : **Christophe Douesneau**, directeur général de Vivre et devenir

découvrir

8

initiatives
inspirantes



En route vers l'autonomie

Le permis AM comme vecteur

PORTEUR DE PROJET

Dispositif du Perche
Corinne Jundt
Conseillère en économie sociale et familiale
c.jundt@vivre-devenir.fr
02 33 85 30 10

1

3 points clefs

- 1 Le permis AM **permet de conduire** une voiture sans permis
- 2 Avoir un moyen de locomotion est un **facteur essentiel de l'autonomie** en milieu rural
- 3 Depuis 2019, **7 adultes ont obtenu le permis AM** au Dispositif du Perche

L'autonomie en milieu rural

Le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne) est composé d'un institut médico-éducatif (IME) et d'un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD). Il accompagne des enfants et des adolescents ayant besoin d'une aide spécialisée (pédagogique, éducative et thérapeutique) pour progresser et intégrer une vie sociale. Le dispositif intervient principalement en milieu ordinaire et est situé dans le Perche.

Le Perche est une région rurale, dans laquelle la voiture est nécessaire afin de pouvoir se déplacer pour aller au travail ou avoir une vie sociale. Les jeunes accompagnés par le Dispositif du Perche sont très rarement en capacité de passer le permis B.

Le permis AM, une solution de mobilité adaptée

Il est possible de **passer le permis AM dès 14 ans**, c'est l'équivalent du Brevet de Sécurité Routière (BSR). Il permet de conduire des cyclomoteurs et des voitures sans permis. Il faut suivre une formation d'une durée minimale de 8 heures.

- Une partie théorique : pour la valider il faut obtenir une attestation de sécurité routière
- Une partie pratique : 5 heures de conduite, dont une en dehors de la circulation

Le passage du permis coûte 270 euros. Il est pris en charge à moitié par la famille (135 euros) et à moitié par le Dispositif du Perche. Un partenariat a été mis en place avec l'auto-école « Stop auto-école » de Moulins La Marche.

Des objectifs atteints !

L'objectif final est que les personnes accompagnées puissent obtenir le permis AM, en vue de se déplacer pour aller travailler, ou pour développer et maintenir leur vie sociale.

Les objectifs intermédiaires sont également :

- Augmenter leur autonomie actuelle : respect des horaires, orientation dans l'espace, etc.
- Renforcer leur place dans la société et leur utilité sociale.
- Augmenter l'accès à la culture, aux activités de loisirs, etc.

Depuis 2019, **7 adultes ont obtenu le permis AM**.

3 d'entre eux ont acquis une voiturette et peuvent se rendre à l'ESAT en autonomie tous les jours. **2** autres personnes réfléchissent à l'achat d'une voiture sans permis, et **2** personnes ont obtenu le permis mais ne souhaitent pas acheter une voiturette pour l'instant.

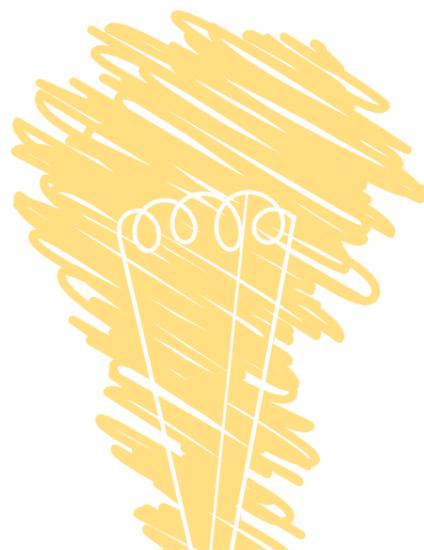
Pour aller plus loin : l'acquisition d'une voiture sans permis

Grâce aux dons réalisés à l'association Vivre et devenir, le Dispositif du Perche a pu acheter une voiturette sans permis. Cette voiturette, de type utilitaire avec une configuration van, permet aux jeunes de se déplacer à Mortagne et dans un rayon de 20Km pour se rendre notamment sur leurs lieux de stage et d'apprentissage, en transportant leur matériel de travail (outils de jardinage, caisses de conditionnement...).

Le coût total du projet est de 18 450 euros : 1350 euros pour le permis de 5 jeunes tous les ans + 1100 euros frais d'assurance + 500 euros entretien + 14 000 euros achat de la voiture + 1500 euros frais de recherche de fonds.



Vivre et devenir/DR



Le théâtre comme outil de participation des enfants

3 points clefs

- 1 L'atelier a notamment pour objectif de renforcer l'**expression orale des enfants**, les aider à développer une argumentation
- 2 Les enfants se confrontent aussi au **vivre ensemble**, avec des enfants ne faisant pas partie du même groupe de vie
- 3 Cet atelier permet aussi aux jeunes d'**accéder à la culture**, via la visite d'un théâtre et la découverte de deux œuvres sur scène

Renforcer l'expression des enfants

La Maison d'enfants à caractère social (MECS) Sainte Chrétienne (Épernay, Marne) accompagne 52 enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). L'accompagnement de ces enfants s'appuie de plus en plus sur l'**expression de leurs besoins**. Les enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance sont associés aux différentes synthèses les concernant, ils sont entendus par le juge, rencontrent différents professionnels, etc.

La parole de l'enfant est devenue centrale, ils ont besoin d'être à l'aise et de savoir s'exprimer à l'oral.

Lors du lancement de l'appel à projets « La parole est à vous » de Vivre et devenir, les éducateurs ont proposé de mettre en place des activités de théâtre pour développer la prise de parole des enfants. Une éducatrice, faisant du théâtre à titre privé, proposait déjà des ateliers de saynètes aux enfants, et a soumis l'idée de développer des ateliers avec le théâtre d'Épernay.



Les enfants élus au CVS, premiers bénéficiaires des ateliers

Ayant la mission de représenter tous les enfants lors du conseil de vie sociale (CVS), **les 10 représentants des enfants ont été les premiers à participer aux ateliers de théâtre**. Ensuite une deuxième session a été proposée à 10 autres enfants.

Les objectifs ont été multiples :

- Prendre la parole, être entendu
- Développer sa capacité à argumenter, à négocier
- Maitriser sa voix, son langage
- Trouver sa place au sein d'un groupe

Ces différents objectifs ont permis à chaque enfant participant d'**apprendre à gérer ses émotions** et ainsi mieux prendre la parole, en grand groupe ou devant des professionnels.

Le théâtre a été aussi l'occasion de créer un groupe entre enfants ne provenant pas forcément du même groupe de vie. Les enfants **ont appris à construire leur pensée, leurs arguments tout en écoutant et respectant les idées et positions des autres** enfants. Le groupe permet aussi de repérer les compétences de chacun pour créer une œuvre collective.

Un moyen d'apprendre et de s'affirmer

2

PORTEUR DE PROJET

MECS Sainte Chrétienne
Marlène Jérôme Moroy
Cheffe de service
m.jeromemoroy@vivre-devenir.fr
03 26 54 17 83

Le contenu des ateliers

Chaque session d'atelier a duré une semaine. Le groupe a été encadré par deux éducateurs et un comédien. La semaine a commencé par **la visite du très beau théâtre d'Épernay** : théâtre à l'italienne de style Louis XV, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

Ensuite, tous les jours, les enfants ont bénéficié de **2 heures d'atelier théâtre**, notamment pour préparer le spectacle du vendredi ! Echauffement, jeux de rôle et écriture de la pièce de fin de session : pas le temps de souffler !

Après une dernière **répétition générale**, en début d'après-midi, les enfants **ont donné leur représentation de 15h à 16h**. Chaque enfant, selon les droits de chacun (ordonnance du juge) ont pu inviter deux personnes (parents, fratrie, amis, éducateurs).

L'ouverture à la culture

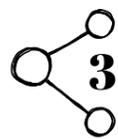
Ces ateliers ont plusieurs débouchées intéressantes :

- Les enfants ont la possibilité de continuer l'expérience par le biais de **stages de théâtre proposés par la ville d'Épernay**
- Les ateliers théâtre peuvent créer des vocations pour la **classe théâtre du collège** (classe à horaires adaptés pour la pratique du théâtre)
- Poursuite de l'engagement avec l'**adhésion à l'association culture du cœur** (accès gratuit ou à coûts réduits à des spectacles : <https://www.culturesducoeur.org/>).

Nous espérons que ce projet aura fait naître quelques vocations, et que nous retrouverons certains enfants de la MECS sur les planches dans quelques années !



La campagne électorale bat son plein !



3 points clefs

- 1 Une culture du vote développée dans l'établissement depuis quelques années
- 2 Un taux de candidature et de participation au vote très élevé
- 3 Un instrument privilégié de co-construction et d'implication

Besoin de renouveler le CVS

Régulièrement, c'est une obligation, il faut **renouveler les membres du conseil de vie sociale (CVS)**, et procéder à des élections. C'est un exercice parfois difficile pour les établissements sociaux et médico-sociaux, qui peuvent peiner à convaincre les personnes accompagnées à se porter candidat ou à participer à la vie de l'établissement.

Ce n'est pas le cas du foyer et de la maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis) !
En 2021, lors des élections du CVS, pas moins de 21 candidatures ont été reçues pour le Foyer et 5 pour la MAS !



Une campagne presque présidentielle !

Dès le lendemain de l'ouverture des candidatures, les candidats ont été invités à préparer **leur affiche de campagne, leur slogan et leur programme !**

Chaque candidat devait résumer son programme en **3 idées clés**, pas si simple !

Une élection dans les règles de l'art

Le 2 décembre, le matériel (isoloir, urne) mis à disposition par la mairie de Villepinte a été installé dans la salle polyvalente de l'établissement. Pour aider les résidents à voter, une fiche explicative était disponible à côté des enveloppes et de la feuille d'émargement.

46 résidents sur 51 ont voté au foyer, et les résultats du premier tour ont été serrés ! Le 2nd tour départageait les 9 candidats ayant reçu les meilleurs scores au premier tour. Concernant la MAS, **16 résidents sur 46 ont voté** pour départager en un seul tour les 5 candidats.



L'exercice de la démocratie au quotidien

3

PORTEUR DE PROJET

Foyer et MAS Saint Louis
Manon Brauche
Conseillère en économie sociale et familiale
saintlouis.cesf@vivre-devenir.fr
01 41 52 24 00

L'annonce des résultats

Les résultats ont été annoncés dès le lendemain ! Chaque élu a pu faire un bref discours devant les personnes présentes. La première réunion du CVS a eu lieu le 17 décembre 2021.

Cette première réunion a été l'occasion d'élire le président du conseil : c'est Aurélie, qui est à son 2^e mandat, qui a été élue !

Une culture du vote importante dans la structure

La structure est impliquée dans le **développement de la citoyenneté** depuis déjà quelques années : grâce à un accompagnement par le cercle Vulnérabilité et Société, les résidents avaient déjà pu s'inscrire sur les listes électorales, et voter pour les municipales en 2020.



Vivre et devenir/DR

Un réseau social interne pour communiquer avec les familles

Familizz, un outil qui crée du lien

PORTEUR DE PROJET

MAS les Iris
Matthieu Forgeat
Directeur
m.forgeat@vivre-devenir.fr
04 90 92 77 00

4

3 points clefs

- 1 Une application dédiée à la communication vers les familles des résidents qui permet de partager des photos, des vidéos, etc.
- 2 Une mise en valeur du travail des professionnels auprès des proches des personnes accompagnées
- 3 La possibilité d'utiliser cette application pour réaliser des sondages et enquêtes de satisfaction auprès des familles

Le « facebook » interne de l'établissement

L'ambition première de la start up **Familizz** est de renforcer le lien social entre les professionnels et les familles des résidents. Inspirée des réseaux sociaux, l'application Familizz est une application mobile dédiée aux structures médico-sociales. Elle permet de publier différents contenus : **photos, vidéos, documents, etc, accessibles aux familles des résidents.**

Sur l'application chaque famille peut dérouler le fil (comme sur Facebook) pour consulter les dernières photos concernant son proche. L'établissement peut publier en direction d'une famille, d'une unité ou à l'ensemble des familles de l'établissement.

Cela permet également d'interagir sur du concret avec les familles, il est possible de partager des photos, des vidéos. L'outil numérique rend ce partage très simple. Sur un autre axe, grâce à Familizz, l'établissement peut mettre en valeur les professionnels et leur travail auprès des familles. Entre unités, cela crée aussi de petits challenges : chaque unité prend des idées des autres unités et essaie de faire encore mieux !

Une mise en valeur des actions des professionnels

Les familles ont rarement accès à toutes les activités et vie de l'unité de leur proche, et ce sentiment s'est renforcé lors du Covid. Familizz permet de montrer aux familles et proches les différentes activités, et donc de valoriser le travail et l'engagement des professionnels auprès de leur proche.

Un média positif !

Chaque structure peut gérer les droits de publication de ses membres. À la MAS les Iris, les professionnels proposent une publication, qui est ensuite validée par le directeur. Ceci permet de vérifier l'adaptation des photos publiées, le respect des droits à l'image des résidents. Par ailleurs, pour éviter les effets négatifs des réseaux sociaux, les participants peuvent uniquement réagir avec des smileys : like, cœur et rire.

Il est possible d'utiliser la messagerie proposée par l'application si une famille souhaite réagir à un post. L'application renforce le climat social au sein de l'établissement.

Un déploiement au sein de la MAS les Iris

L'objectif principal de la mise en œuvre de l'application au sein de la maison d'accueil spécialisée (MAS) les Iris (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) est de **renforcer la communication auprès des familles** et de **mieux les inclure dans le projet de vie de leur proche**. L'application permet également un cadre un peu moins formel que les rendez-vous de synthèse ou d'échange avec les professionnels. Par ailleurs, la famille peut réagir plus facilement qu'avec une communication « classique » d'établissement.

Plusieurs outils au sein de l'application

Familizz ne propose pas qu'un fil d'actualité et une messagerie privée, il permet également de proposer des sondages et enquêtes aux membres du réseau (tarif en complément). Une façon simple et accessible d'interroger les familles lors de l'enquête annuelle !

Par ailleurs, il est possible de créer des albums photos, un calendrier partagé pour partager les événements à venir dans l'établissement.

Cette application a un coût annuel de 993.6 euros (pour le module de base).

À la MAS les Iris, l'application est en place depuis décembre 2021. Au premier trimestre 2022, **la moitié des familles avait rejoint le réseau, 106 publications** ont été partagées par la MAS pour **un nombre de 2 354 vues !**

L'association Vivre et devenir est en train de déployer l'application Familizz dans d'autres établissements et services.

Un accueil favorable des familles :

« Nous utilisons Familizz, nous en sommes très contents. Nous restons en contact avec Audric, grâce aux photos et résumés de ses journées. Nous remercions vivement tout le personnel pour leur implication.

Cette application est vraiment très intéressante et son utilisation d'une simplicité.

C'est un outil de communication excellent !

Nous ne pouvons que la conseiller. »

Les événements de la MAS peuvent être facilement partagés grâce à Familizz. Ici, un défilé de mode inclusif.



La trocante entre unités

Une journée solidaire et écologique

5

PORTEUR DE PROJET

IME Marie-Auxiliatrice
Jonathan Bertin
Chef de service
j.bertin@vivre-devenir.fr
06 28 90 16 09

3 points clefs

- 1 Organiser la journée autour de la notion de **solidarité**
- 2 Décloisonner les unités grâce à une **activité collective** dans des espaces communs
- 3 Utiliser l'échange d'objets et de monnaie comme **support éducatif**

Faciliter les échanges au sein de l'établissement

Au sein de l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne), 120 enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou polyhandicap sont accompagnés dans 15 unités. Difficile de connaître tout le monde, et de partager du matériel et des moments conviviaux dans des structures aussi importantes !

Dans toutes les unités, et parfois dans les maisons des professionnels, du matériel éducatif, des jouets, des peluches sont laissés à l'abandon alors que ces jeux pourraient profiter à des enfants des autres unités. **L'IME a donc décidé d'organiser une brocante entre les unités.**

Une brocante à caractère éducatif

Outre la réutilisation des jouets et matériels, et les achats supplémentaires évités, la brocante est aussi l'occasion pour les enfants de manipuler de la (fausse) monnaie et de comprendre les notions de valeur, d'achat et de vente.

Chaque unité peut organiser son stand dans le couloir : les enfants et professionnels sont responsables du stand :

- Monter, décorer, étiqueter et organiser son stand
- Identifier des « **vendeurs** » qui tiennent le stand pendant la durée de la brocante (1h30)
- Identifier des « **acheteurs** » qui effectuent leur marché au sein des autres stands

Qu'échange-t-on et pour quel prix ?

Pour pouvoir proposer des objets à la trocante :

- Il peut s'agir de matériel qui n'a **plus d'utilité actuellement** sur l'unité mais **qui pourrait être bénéfique** à d'autres enfants d'une autre unité
- Il peut s'agir de matériel appartenant aux professionnels, venant de chez eux et que ces derniers décident « d'offrir » pour cet événement

Chaque unité recense les objets dont ils disposent et en donnent une valeur : 1, 2 ou 3 euros en suivant une certaine cohérence (petit jeu, moyen ou grand).

Les vendeurs installent leur stand devant leur unité, et les acheteurs partent à la recherche de la bonne affaire ! Les unités qui n'avaient rien à échanger ont proposé des crêpes.

Chaque unité dispose de 30 euros en fausses pièces de 1 et 2 euros au début de la brocante. Les pièces sont fictives mais elles ressemblent à de vraies pièces.

La solidarité au cœur du projet

La trocante a été organisée pour répondre à plusieurs objectifs :

- Le découplage entre unités : pouvoir avoir un temps pour se rencontrer dans les couloirs, renforcer la convivialité entre les enfants et entre les professionnels des différentes unités
- La solidarité : faire profiter aux enfants du matériel pédagogique, des jeux etc. non utilisés actuellement
- Un objectif pédagogique : travailler l'échange d'objets et de monnaie avec les enfants

Cette expérience pourra être reconduite régulièrement dans l'établissement pour faire tourner les matériels éducatifs et jouets entre les différentes unités ! Les familles pourraient aussi être invitées lors de la prochaine édition, en intégrant de la vraie monnaie (en centimes).



Valoriser les compétences des personnes en situation de handicap

Des aptitudes sans frontières

6

PORTEUR DE PROJET

Association AEHM
Franck Bazin
Éducateur
sav.souston@arhm.fr
05 58 41 35 40

3 points clefs

- 1 Un projet rassemblant des partenaires espagnols, italiens et français
- 2 L'objectif principal est d'identifier les compétences sociales des personnes en situation de handicap, de plus en plus désireuses de participer à la vie citoyenne
- 3 Préfigurer un référentiel de compétences sociales à destination de personnes en situation de handicap et des professionnels

L'AEHM : spécialiste du handicap moteur et du polyhandicap

L'AEHM est l'**Association européenne des handicapés moteurs**. Fondée en 1964, elle accompagne plus de 600 enfants et adultes au sein de 21 établissements et services répartis sur 7 sites implantés dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

Vivre et devenir a signé un mandat de gestion avec l'AEHM le 26 avril 2022.

Pour plus d'informations sur l'AEHM : <https://www.aehm.fr>

Un projet européen multi partenarial

5 partenaires issus de 3 pays européens travaillent sur la valorisation des compétences sociales des personnes en situation de handicap depuis 2019. Il s'agit de :

- **AEHM** : Association européenne des handicapés moteurs
- **FEKOOR** : Federación coordinadora de personas con Discapacidad Física y/u Orgánica de Bizkaia
- **AGRICOLTURA CAPODARCO** : Coopérative d'agriculture sociale
- **Programme HADEPAS** : Handicap, Autonomie et Développement de la Participation Sociale
- **Différent et Compétent**

Le projet de recherche et d'échanges de pratiques est soutenu par la **Commission européenne via l'agence ERASMUS+**. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (**CNSA**) soutient la valorisation des résultats du projet via un colloque de fin de projet qui s'est déroulé le 23 juin 2022.

Une méthode de travail participative

3 sessions d'échanges de pratiques étaient prévues à l'origine du projet : une dans chaque pays participant. Les conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid ont modifié les plans initiaux. Ainsi un échange a eu lieu en visio-conférence.

Les participants se sont tout de même réunis à Bilbao en septembre 2021 pour travailler sur les concepts d'autodétermination et de l'influence que l'environnement peut avoir sur l'exercice d'une compétence. **Les participants ont été répartis en 3 groupes d'échanges** : 2 franco-espagnols et 1 italiano-espagnol. Il n'y a pas eu de groupe franco-italien en l'absence d'interprète.

Les groupes étaient composés de professionnels du secteur et de personnes en situation de handicap.

Chacun des groupes a travaillé sur les questions suivantes :

- **Comment être acteur dans sa vie ?**
- **L'environnement : levier ou obstacle dans mon quotidien ?**
- **Le numérique : quelles utilisations au quotidien ?**

Le séjour à Bilbao a également permis de **visiter les structures gérées par Fekoer**, afin d'échanger sur les pratiques espagnoles. Un séjour a ensuite été organisé en Italie en mai 2022 à Grottaferrata, à 45 minutes de Rome au sein d'une ferme.

Un projet soutenu par la Commission européenne

Ce projet a bénéficié du **soutien financier de la Commission européenne grâce à une subvention totale de 211 409 euros de l'agence ERASMUS +.**

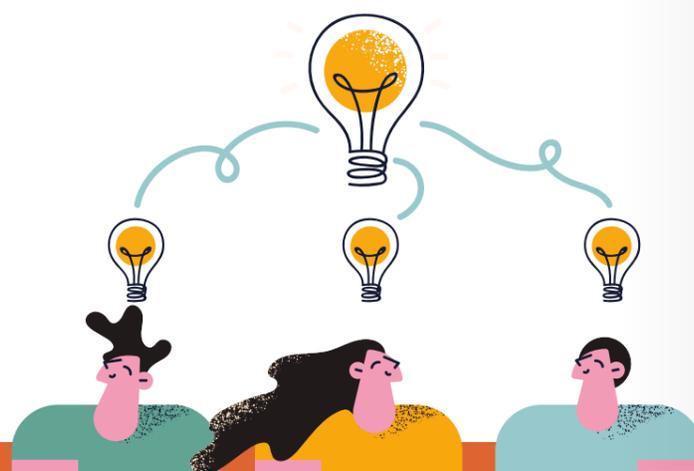
Un référentiel de compétences sociales

Le projet a pour but de préfigurer un référentiel de compétences sociales destiné aux personnes en situation de handicap.

Après avoir identifié les compétences, il a été question de réfléchir collectivement à une matrice permettant de rendre visible ces compétences. La spécificité d'un tel référentiel est de pouvoir intégrer la dimension environnementale qui caractérise l'exercice de la compétence. Ce projet a été un cheminement qui a permis de préfigurer un référentiel.

Les retours des personnes :

- « C'est galvanisant, ça te pousse à aller plus loin »
- « On retiendra l'expérience humaine »
- « Nous avons été capable de créer une communauté »
(... Un monde dans lequel chacun se sent reconnu)
- « Ces rencontres m'ont permis de me sentir une personne »
- « Je retiendrai l'énergie, le positif, l'optimisme. »
- « Un mot l'amitié. »



L'espace accueil et information en santé mentale

Un lieu pour les personnes en difficulté

7

PORTEUR DE PROJET

Dispositif habitat Côté cours
Lucie Anselin
Référente de l'espace accueil
espace.accueil@vivre-devenir.fr
06 61 69 20 94

3 points clefs

- 1 Un espace d'accueil et d'information sur les difficultés psychiques ouvert à tous
- 2 Une solution qui « va vers » les personnes les plus vulnérables au sein d'un quartier populaire
- 3 Une professionnelle dédiée, au service des personnes, connaissant sur le bout des doigts le réseau territorial de la santé mentale

Des besoins exacerbés par la crise

S'il en était besoin, la crise sanitaire a mis en lumière le **caractère indispensable de l'accompagnement des personnes en difficultés psychiques**. Dans ce contexte, les services à domicile ont plus que jamais leur rôle à jouer. Par ailleurs, la crise sanitaire va sans doute générer des répercussions sur le plan psychologique, voire psychique de nombreuses personnes.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de créer un **lieu d'accueil/informations géré par le service d'aide à domicile** du Dispositif habitat Côté cours (Le Havre, Seine-Maritime).

Un large public visé et parmi les plus vulnérables

Le point d'accueil vise un public très large :

- **Toute personne présentant des signes de difficultés psychiques** et cherchant un soutien et conseils sur les questions de logement, d'accompagnement ...
- **Toute personne présentant un mal-être** et ayant des besoins de conseils et de visibilité sur les offres et le rôle de la psychiatrie
- **Les familles en difficultés** cherchant des solutions pour leur proche
- **Les partenaires** en difficultés d'accompagnement

Un espace pour aller vers les personnes les plus vulnérables

Le point d'accueil et d'informations est situé dans le quartier populaire du « Rond-point » au Havre. Cette **position stratégique permet de mettre en avant des solutions concrètes et adaptées** aux personnes isolées. Cette notion « **d'aller vers** » les publics les plus vulnérables, isolés et coupés de l'information a motivé le projet. La professionnelle de l'espace accueil a également des périodes de sortie et de maraude pour aller vers les publics les plus vulnérables.

La professionnelle du dispositif peut ainsi **présenter l'ensemble de solutions d'accompagnement en santé mentale** en prenant le temps d'écouter, de comprendre, de conseiller, voire d'orienter les personnes et leur famille. Outre les services du Dispositif habitat Côté cours, ce lieu d'accueil peut également orienter les personnes vers le réseau partenarial et les services les plus adaptés.

Une professionnelle dédiée et de multiples partenaires

Une professionnelle est dédiée à l'espace accueil. Plus tout à fait auxiliaire de vie, mais pas assistante sociale, ce **profil hybride** doit avoir une **très bonne capacité d'écoute des personnes et une excellente connaissance des services du Dispositif habitat Côté cours et des partenaires du territoire et leurs services**. Elle est disponible, bienveillante et impliquée, en ayant connaissance des limites de ses fonctions. Par ailleurs, elle est formée par le centre de formation Côté Cours.

Concernant les partenariats, ils sont à la fois internes avec les autres services du dispositif, et externes en disposant du réseau solide déjà constitué au Havre : services d'accompagnement type service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)- Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) – Service d'aide à domicile (SAD), les associations et notamment de familles telles que l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), les groupes d'entraide mutuelle, les associations de protection judiciaire, Terrapsy (soutien psy), les psychologues libéraux, les infirmiers libéraux et la médecine de ville, le Centre communal d'action social (CCAS), le centre hospitalier...

Un lieu multiple

L'espace accueil se conçoit dans un espace plus conséquent : le lieu rassemble des logements individuels, un espace collectif, un lieu d'accueil et d'information du public et des professionnels. C'est une nouvelle **fonction passerelle de l'habitat inclusif**.

Ainsi dans le même quartier, 22 locataires bénéficient d'un logement type studio. Au-dessus de l'espace d'accueil, un appartement collectif est mis à disposition des différents locataires pour organiser des activités collectives, des repas, des réunions, etc.



Vivre et devenir/DR



Parlons des abeilles

Entre le miel et l'inclusion

8

PORTEUR DE PROJET

IME Excelsior
Marc-Anton Campredon
Éducateur technique
excelsior.horticulture@vivre-
devenir.fr
01 43 81 04 81

3 points clefs

- 1 Un transfert de compétences autour de l'entretien de la ruche et du monde des abeilles, des jeunes de l'IME vers les jeunes du centre de loisirs
- 2 Un bouleversement des fonctionnements usuels et la mise en valeur des jeunes de l'IME
- 3 Un pas, petit mais essentiel, pour la construction d'une société plus inclusive !

Des abeilles à l'IME ... et en dehors !

Depuis deux ans, une ruche est installée à l'Institut médico-éducatif (IME) Excelsior (Le Raincy, Seine-Saint-Denis). Les jeunes ont acquis une véritable compétence liée à l'entretien de cette ruche, de la connaissance du pollen à la vente de pots de miel.

Mais comme à l'IME, on aime partager ses connaissances, les abeilles et les jeunes ont mis une aile dehors pour aller rencontrer le centre de loisirs les Fougères.

Un transfert de savoir des jeunes de l'IME vers les centres de loisirs

Ainsi, les 10 jeunes qui s'occupent habituellement de la ruche à l'IME ont une nouvelle ruche sous leur responsabilité. Cette ruche a été offerte par la Mairie du Raincy.

5 matinées de découvertes sont organisées les mercredis matin. Les jeunes de l'IME rejoignent le centre de loisirs les Fougères pour présenter la vie de la ruche et son entretien.

Ce projet autour des abeilles forme un pont entre le monde spécialisé de l'IME et le monde ordinaire du centre de loisirs. Pour une fois, ces jeunes

sont en position de sachants, et peuvent transmettre leurs connaissances et compétences à des jeunes « du milieu ordinaire ». Les professionnels de l'IME souhaitent aussi toucher les parents des enfants du centre de loisirs par ricochet, et ainsi contribuer à une société plus inclusive.

À l'heure où les jeunes font l'objet de stigmatisations diverses, liées à leur handicap, leur département, leur adolescence, leur culture, etc, il est primordial pour l'équipe de leur donner l'occasion de transmettre, d'être fiers de leur travail, pour gagner en estime d'eux-mêmes et pour qu'ils puissent, in fine, s'exprimer en qualité de citoyens.

À chaque séance une nouvelle découverte !

La première séance porte sur le matériel d'apiculture et la ruche. À cette occasion, les participants revêtent des combinaisons de protection afin de pouvoir approcher les abeilles dans leur milieu naturel. Au cours de la deuxième séance, les plantes mellifères sont à l'honneur. Ces plantes qui sécrètent du nectar sont les plantes à partir desquelles l'abeille fait son miel. La troisième séance porte sur les abeilles et leurs différents cycles. Des ruchettes vitrées ont également été mises à disposition des animateurs et visiteurs. Elles permettent une observation beaucoup plus détaillée de la naissance des abeilles. A la fin de la matinée, les jeunes repartent avec des bonbons faits à base de miel.

Les deux dernières séances mettent en avant le miel et ses dérivés.

Un projet à petit budget soutenu par les partenaires

Une ruche a été offerte par la Mairie du Raincy, et d'autres dons ont été reçus de la part du Rotary Club. Ensuite le projet a nécessité un peu de matériel, l'IME a dû s'équiper : abri, rangement, pots, seaux, couteaux, reines et essaims... l'ensemble du matériel a coûté environ 4 000 euros. Le projet a été lauréat de l'appel à projets Inspir'Actions 2021 de Vivre et devenir et a reçu une dotation de 4 000 euros.

Pour accompagner et former les jeunes, les éducateurs de l'IME ont également dû se former : 500 euros de formation et du temps personnel des professionnels ont été nécessaires.

Ces actions pourront être proposées chaque année auprès de la mairie du Raincy, ou celles environnantes, soit Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan.



Vivre et devenir/DR



La Commission des pratiques professionnelles : comment ça marche ?



Vous avez (ou un collègue trop modeste) mis en place une super action au sein de votre structure ?

N'hésitez plus et envoyez un mail à Suzanne Malissard, la coordinatrice de la commission : s.malissard@vivre-devenir.fr

Voici la procédure



Qui participe à la Commission des pratiques professionnelles ?

La Commission des pratiques professionnelles est une émanation du Conseil d'administration de l'association. Elle est présidée par Monsieur François Laly. Trois autres administrateurs participent à la commission ainsi que différents professionnels de la direction générale.

- 1 Votre action doit déjà être mise en œuvre, la commission s'intéresse aux projets ayant un peu de recul. Si votre projet est encore au stade d'idée, regardez si vous pouvez la proposer dans le cadre de l'appel à projet annuel (voir page ci-contre).
- 2 Vous envoyez un mail à s.malissard@vivre-devenir.fr (avec l'accord de votre direction) pour présenter votre projet : comment vous avez eu l'idée, ce que vous avez mis en place, les freins, les facteurs de réussite, le coût, l'implication des personnes et leur famille, etc.
- 3 Nous écrivons ensemble la fiche « pratiques inspirantes », avec quelques illustrations, que vous et votre direction validez.
- 4 Vous présentez votre projet en commission des pratiques professionnelles. Les membres de la commission posent des questions sur votre projet, font des liens avec d'autres projets de l'association et valident votre fiche.
- 5 Votre fiche est transmise aux directeurs de Vivre et devenir, et publiée sur Rosace (vous pouvez retrouver toutes les fiches publiées sur Rosace), et est publiée dans la prochaine brochure **Inspir'Actions** !

PARTICIPEZ À L'APPEL À PROJETS Inspir'Actions 2022

L'association Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel lance une nouvelle édition de son appel à projets !

L'appel à projets est ouvert à l'ensemble des collaborateurs de Vivre et devenir et aussi aux collaborateurs de l'association AEHM, sous mandat de gestion avec l'association Vivre et devenir, depuis le mois de mai 2022.

L'appel à projets **Inspir'Actions** a pour objectif d'encourager de nouvelles initiatives ou de nouveaux développements des initiatives existantes qui répondent au premier axe stratégique du projet associatif de Vivre et devenir 2022- 2026 :

L'accomplissement des personnes accompagnées, des familles et des bénévoles

Sont ainsi concernées des actions nouvelles qui :

- Favorisent l'autodétermination des personnes
- Dynamisent les projets de vie et des soins

- Renforcent les relations avec les familles
- Encouragent l'engagement citoyen de ceux qui souhaitent s'investir bénévolement

À la clé... Jusqu'à 4000 euros par projet lauréat

Un jury composé d'administrateurs de Vivre et devenir et de l'AEHM, ainsi que de quelques personnalités extérieures invitées choisira trois projets, qui recevront chacun jusqu'à 4000 euros.

Remise des prix

En janvier 2023, lors du séminaire annuel des directeurs des établissements et des administrateurs de l'association Vivre et devenir.

Comment participer ?

- Téléchargez la fiche de candidature sur : www.vivre-devenir.fr/inspiractions/
- Envoyez votre candidature par mail à : inspiractions@vivre-devenir.fr

Date limite de participation :

**Le vendredi 4 novembre 2022
à 18h00**

POUR TOUT
RENSEIGNEMENT
VOUS POUVEZ CONTACTER

Viviane Tronel
Directrice de la communication
et du fundraising de Vivre et devenir
v.tronel@vivre-devenir.fr
07 82 38 51 72



Depuis un siècle,
l'association Vivre et devenir –
Villepinte – Saint-Michel
accueille, accompagne
et soigne les plus fragiles.
Ses activités n'ont cessé
d'évoluer pour répondre
aux besoins insuffisamment
couverts de la société.

Sa mission est d'apporter
une présence à chacun et
un horizon pour tous.

Vivre et devenir est une
association régie
par la loi de 1901. Elle est
reconnue d'utilité publique
depuis le 14 février 1920.
À ce titre, elle est habilitée
à recevoir des dons
et des legs.

2, allée Joseph Récamier
75015 Paris
tél : 01 48 78 14 31
www.vivre-devenir.fr

-  @Association VivreDevenir
-  @association_vivre_et_devenir
-  Association Vivre et devenir
-  Association Vivre et devenir



association reconnue d'utilité publique

